

## **ANNEXE 22**

24 Juin 2008

## Justice

### **Affaire Bemba : La Ligue centrafricaine des droits de l'homme instrumentalisée par Kinshasa**



Abdou Karim Meckassoua, ancien ministre d'Etat de la RCA.

**La rédaction de Congoindependant.com est en mesure de prouver que l'avocat Goungaye Wanfiyo Nganatoua, président de la Ligue centrafricaine des droits de l'homme, a eu de contacts à Paris avec un ancien cadre du MLC qui travaille actuellement dans le proche entourage de Joseph Kabila. Le juriste centrafricain a pu bénéficier de quelques largesses de la part de la Présidence de la République à l'époque où Léonard She Okitundu assumait les fonctions de directeur de cabinet.**

Les auditeurs de Radio France internationale ont suivi, lundi 23 juin, l'avocat centrafricain Goungaye Wanfiyo Nganatoua. Celui-ci était l'invité de l'intervieweur-maison Christophe Boisbouvier. L'affaire Bemba était au centre de l'entretien. Comme il se doit, le défenseur des droits humains s'est montré intransigeant à l'encontre du leader du MLC (Mouvement de libération du Congo). Deux interrogations sortent du lot. Question : Qu'est ce qui prouve que Jean-Pierre Bemba a été le donneur d'ordre de toutes les exactions commises à Bangui ? Réponse : « Nous avons des éléments de preuve que nous avons transmis à la CPI, Nous savons qu'il y avait des discussions directes avec le président {Ange-Félix} Patassé. Nous savons qu'il {Bemba} intervenait par l'intermédiaire de ses subordonnés directs qui se trouvaient sur le terrain. Nous avons des éléments que nous ne pouvons pas révéler pour l'instant. » Pour Goungaye, toute idée visant à accorder une libération provisoire à Bemba est tout simplement inimaginable. Il invoque comme motif le fait que, selon lui, « Jean-Pierre Bemba est quelqu'un de très puissant, qui a des moyens financiers, des moyens militaires et qui peut exercer des pressions sur les témoins et sur les victimes ». Et d'ajouter : « Dans ces conditions, je ne vois pas comment la procédure pourrait se dérouler dans la sérénité si on le remet en liberté. » Question : La CPI et lui-même ne sont-ils pas instrumentalisés ? Réponse : « Je ne pense pas. Ce qui importe pour moi aujourd'hui, c'est le sort des victimes (...). » Le président de la Ligue centrafricaine des droits de l'homme n'a pas dit la vérité. Toute la vérité. Selon nos sources, il a rencontré à Paris un proche de Joseph Kabila dont le profil correspond à celui de l'ex-MLC Antoine Ghonda. L'homme est d'ailleurs désigné sous le prénom d'Antoine. Bien mieux, un vent favorable a fait parvenir à la rédaction de Congoindependant.com un message électronique, daté de vendredi 21 avril 2006, soit trois mois avant le premier tour de l'élection présidentielle en RD Congo. Le message est adressé à trois destinataires dont un certain Mugaruka (mugaruka@hotmail.com) et Léonard She Okitundu (sheokitundu@hotmail.com). L'objet se passe de tout commentaire : « JPB CPI ». Le contenu du premier paragraphe est troublant. Que lit-on ? « Chers amis, je vous transmets les infos nécessaires à la très haute attention du PR. Merci de mettre 2 billets A/R à disposition sur AF, pour un départ le 22 avril de Bangui et retour le 24 avril via Douala pour A. Karim Meckassoua et Me Goungaye Wanfiyo Nganatoua. Je confirme le rendez-vous avec Antoine qui a mon contact de Paris (...). Mes respects au PR et merci pour votre diligence. » Le "mail" émane d'un certain Abdou Karim Meckassoua. Qui est-il ? Au moment des faits, l'homme assumait les fonctions de ministre d'Etat chargé de la Communication, de la Réconciliation nationale et Droits de l'Homme au sein du gouvernement centrafricain. Il a été démis de ses fonctions le 19 mai 2007 par un décret présidentiel. L'homme vit actuellement à Paris. Est-il sain qu'une association de défense des droits humains effectuent une "mission" aux frais d'un gouvernement national ou étranger ? La connivence évidente entre le président de la Ligue centrafricaine des droits de l'homme et le gouvernement du président François Bozizé, ne constitue-t-elle pas un indice de l'instrumentalisation aussi bien de l'avocat centrafricain que de la CPI par le président centrafricain et son homologue congolais ? Des observateurs et autres experts reprochent au procureur près la CPI Luis Moreno-Ocampo de recourir à des « sous-traitants » dont la bonne foi est loin de résister à toute épreuve pour obtenir des preuves à charge. Une méthode qui commence sérieusement à susciter des questions sur la crédibilité de cette juridiction internationale.

**Ndlr:** La rédaction de congoindependant.com a été contactée jeudi 26 juin par M. Meckassoua Karim. Celui-ci affirme avoir reçu des menaces téléphoniques suite à la publication de son numéro de téléphone. La rédaction prend acte et enlève cet élément de l'article ci-dessus.

**B. Amba Wetshi**